

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 8239 du 6 février 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
de la spécialité « systèmes d'information et de communication »**

NOR : INTJ1302906S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu la décision n° 5456 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1301847S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> février 2013:

Tondeur, Jean-Paul	Nigend : 101 254	Numéro de livret de solde : 5 108 577
--------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> février 2013:

Ceccato, Nicolas	Nigend : 234 118	Numéro de livret de solde : 8 086 367
Boutet, Fabienne	Nigend : 178 711	Numéro de livret de solde : 8 029 413
Guinet, Guillaume	Nigend : 303 341	Numéro de livret de solde : 8 090 056
Roux, Sébastien	Nigend : 187 213	Numéro de livret de solde : 8 038 375

Fait le 6 février 2013.

Pour le ministre et par délégation :

*Le colonel,  
adjoint au sous-directeur  
de la gestion du personnel,  
O. COURTET*